



Travail de groupe

Droits d'accès et niveaux de confidentialité

Objectif du travail de groupe

- Les participants savent comment fonctionnent les droits d'accès et les niveaux de confidentialités dans le DEP
- Les participants réfléchissent aux paramètres qui seraient les meilleurs pour eux

Préparation

- Imprimer le poster relatif au travail de groupe ou le recopier sur le panneau (cf. exemple en page 2). Selon le nombre de participants et la taille des groupes, plusieurs postes de travail seront nécessaires. L'idéal est de faire travailler par groupes de trois à sept personnes.
- Préparer les post-it de documents et de professionnels de la santé, par exemple :

Documents	Professionnels de la santé
• Liste de médicaments • Résultats radiographiques • Photo de la plaie • Rapport de sortie du centre de cardiologie • Rapport de sortie de la clinique psychiatrique • Directives anticipées	• Médecin de famille • Cardiologue • Infirmière de soins à domicile • Dermatologue • Pharmacienne • Service de la clinique psychiatrique¹

Informations pour les participants

« Nous avons déjà fait la connaissance de Richard Garnier [Bloc « Vision DEP », exemple de la vidéo « [Plusieurs maladies - un DEP](#) »], qui souffre de plusieurs maladies et est suivi par différents professionnels de la santé. Quelques années plus tôt, Richard Garnier avait également fait un burnout, qui l'a conduit à séjourner plusieurs semaines en clinique psychiatrique. Cela a été et reste encore un épisode difficile pour lui. Il a de la peine à en parler et préférerait que personne n'en sache rien.

Pour comprendre le fonctionnement des droits d'accès et des niveaux de confidentialité, nous allons nous mettre à la place de Richard Garnier et classer les documents selon les niveaux de confidentialité, de manière à ce que cela corresponde à notre souhait. »

Instructions pour les participants

Préparez le dossier pour votre groupe. Discutez entre vous et réfléchissez ensemble :

1. Classez tout d'abord les documents en fonction du niveau de confidentialité. Pour cela, collez les post-it de documents à l'endroit correspondant sur le tableau. Choisissez le niveau de confidentialité qui vous semble le plus approprié. Vous n'êtes pas obligés d'utiliser tous les post-it de document.

¹ Cet exemple montre que les droits d'accès peuvent aussi être donnés à un groupe de professionnels de la santé, comme le service d'un hôpital, un cabinet médical de groupe ou un service de soins à domicile.

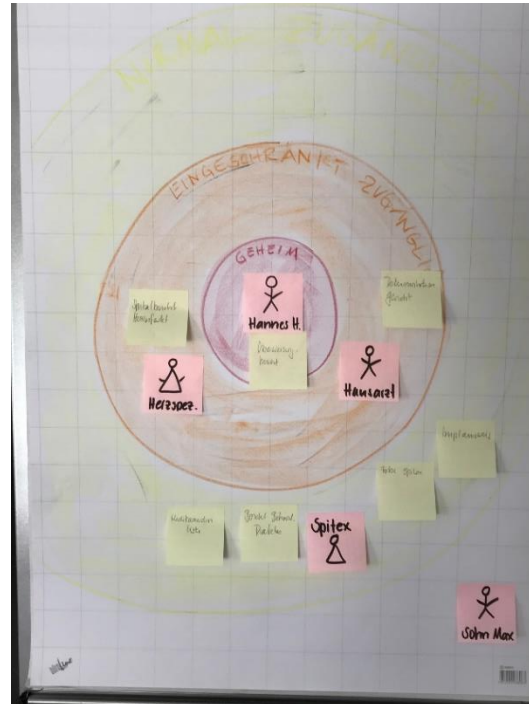
- Attribuez ensuite les droits d'accès aux professionnels de la santé, en collant les post-it de personnes à l'endroit correspondant sur le tableau. Ici aussi, décidez en fonction de ce qui vous semble approprié. D'autre part, il n'est pas obligatoire de donner des droits d'accès à toutes les personnes mentionnées sur les post-it.

Lorsque vous avez fini, expliquez votre solution aux autres participants ou aux autres groupes.

Exemple (sans modèle)



Préparation pour le groupe de travail : les cercles représentent les niveaux de confidentialité, les post-it jaunes les documents, les post-it roses les professionnels de la santé. Le kit de formation contient un poster imprimable.



Travail de groupe terminé : les documents et les professionnels de la santé sont placés selon les niveaux de confidentialité choisis par les participants.

Remarques pour l'enseignant

- Il n'y a **pas de « juste » ou de « faux »** pour les paramètres du DEP. Le DEP appartient au patient et c'est lui qui décide. Vous pouvez toutefois vérifier auprès des membres des groupes si tel ou tel paramètre choisi correspond bien à leur intention. Posez des questions telles que : « Êtes-vous bien conscient du fait que tous les professionnels de la santé pourront consulter ce rapport ? » ou : « que certains professionnels de la santé n'auront pas cette information ? ».
- Les participants ont souvent de la peine avec le niveau de confidentialité « restreint ». Il s'applique aux documents et non aux droits d'accès des professionnels de la santé. Les documents assortis du **niveau de confidentialité « restreint »** peuvent être consultés par les professionnels de la santé qui ont un **droit d'accès étendu** (cf. [vidéo](#)).
- Pour plus de facilité, vous pouvez remplacer les post-it écrits à la main par les icônes proposées dans le classeur des illustrations pour le DEP.



Exercices complémentaires (à choix)

- Au lieu de préparer vous-même les post-it de documents et de professionnels de la santé, vous pouvez demander aux participants de commencer par déterminer quels sont les documents pertinents et quels sont les professionnels de la santé qui peuvent avoir besoin de les consulter. Si vous préparez vous-même les post-it, suggérez aux participants d'en ajouter d'autres, selon leurs besoins. Ne manquez pas de préciser, d'une part, qu'il n'est pas obligatoire de tous les placer sur le panneau et, d'autre part, que des droits d'accès peuvent être accordés pour des durées limitées.
- La deuxième page du poster permet de placer les documents et les professionnels de la santé dans un tableau. La [vidéo](#) montre les deux formes de représentation, en cercle et en tableau.
- Qu'est-ce qui change si Richard Garnier désigne son fils comme représentant dans le DEP ? (> *les représentants ont accès à tous les documents du DEP, y compris les documents secrets*)

